


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Amélie BAILLEAU

 abailleau@yvelines.fr

 01 39 07 78 41

 06 10 68 07 49

Le 14 septembre 2019

Cadre de vie :

Réaménagement du Parc de loisirs Yvon le Coz aux Loges-en-Josas

Aujourd'hui, Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, et Caroline Doucerain, maire des Loges-en-Josas, ont inauguré le réaménagement du parc de loisirs Yvon le Coz dont les équipements ludiques et sportifs étaient devenus obsolètes. La municipalité a été soutenue, pour cette refonte, par un « contrat rural » destiné à financer des travaux d'investissement des communes de moins de 2 000 habitants. Montant des travaux : 378 000 € HT (total de subvention du Département : 27 300 €).

Dynamiser le parc tout en valorisant ses qualités paysagères

Le projet comprend la création d'une placette d'entrée reliée par un cheminement à la halle multisports. Deux parties ont par ailleurs été aménagées :

- La première en prairie avec un parcours sportif et des tables de pique-nique,
- La seconde partie du parc est, quant à elle, dédiée aux équipements sportifs et ludiques (aires de jeux, city-stade, skate-park, terrain de pétanque..).

Les courts de tennis extérieurs existants ont également été réhabilités dans le cadre d'une opération d'aménagement prévue hors du contrat rural.

Développer l'attractivité du territoire yvelinois

Chaque année, le Département consacre un tiers de son budget d'investissement au soutien à l'investissement public des collectivités locales. L'institution contribue ainsi à développer l'attractivité des Yvelines et maintenir ou créer des services de proximité et de qualité pour les yvelinois.

La politique d'aide à l'investissement du bloc communal finance des projets d'investissement locaux (voirie, équipements publics de proximité, équipements scolaires et sportifs...) et des projets d'investissement relevant d'une politique départementale (habitat, développement économique, environnement, transports).

